

# COMMUNIQUÉ DE SOUTIEN



Ce jour, suite au report de la comparution immédiate le détenu qui avait sauvagement agressé nos collègues en avril dernier a été jugé au tribunal de Nantes.

Au cours de l'audience, si certains en doutaient encore, **il a été démontré que le détenu était en possession d'une arme en l'espèce un couteau. Couteau que ce dernier a récupéré dans sa cachette avant de faire son tapage qui inévitablement allait entraîner l'ouverture de sa cellule.**

Les témoignages des personnels et du co-détenu présent, peut être sauveur des personnels, concordaient : **l'accusé voulait tuer un personnel.**

Malheureusement (ironiquement) aucun collègue n'a laissé sa peau sur la coursive et notre collègue le plus sévèrement touché n'a pas eu la carotide tranchée mais seulement des coupures.

Pour résumé, deux des agents dont la gradée que le détenu a tenté et voulu taillader ne sont pas reconnus victimes car ils ont esquivé les coups de couteaux. Quant au troisième il est un peu victime.....mais pas trop.

Cependant, le sentiment général est que le coupable serait plus victime que les victimes car une défaillance d'un service intervenant à l'établissement n'aurait pas assuré un bon suivi.....

Le détenu écope donc d'une année ferme et basta.

Le syndicat local Force Ouvrière personnels de surveillance **apporte son soutien à nos collègues qui s'ils n'ont pas été tous blessés physiquement garderont des séquelles psychologiques indélébiles.**

Le syndicat local Force Ouvrière personnels de surveillance **remercie la Direction du QMA de sa présence auprès des collègues.**

Le syndicat local Force Ouvrière personnels de surveillance constate, comme l'a démontré l'issue du mouvement de janvier, que dorénavant en plus des Politiques même la justice semble nous abandonner.

**Nos vies ne valent vraiment rien.**

Le 31 mai 2018

Pour le bureau local

William